

## Triompher du mal par le bien

S'il est un point qui distingue le chrétien, c'est bien sa conduite à l'endroit de son ennemi. Le païen, quant à lui, le hait. Il n'a d'autre souhait que sa perte et, parce que la vengeance est sa seule morale, elle n'engendre que la spirale de la violence. Le triste spectacle de notre monde n'illustre que trop cette vérité, un simple regard sur les événements qui secouent le Moyen-Orient permet de le constater. Juifs et musulmans du Hamas s'y font une guerre sans merci, qui d'ailleurs n'a de guerre que le nom ; car d'un côté comme de l'autre, l'ennemi est haï, et la seule solution leur semble l'extermination. En cette haine, juifs comme musulmans ont oublié jusqu'à la loi du talion, antique limite posée par Dieu à la folie des hommes avant que le Christ ne renverse le joug du démon.

Tout autre est la conduite du chrétien, où le pardon remplace le talion : *Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil et dent pour dent. Et moi, je vous dis de ne pas tenir tête au méchant [...] Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous maltraitent et persécutent : afin que vous soyez enfants de votre Père qui est dans les cieux, lequel fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et descendre la pluie sur les justes et les injustes (Mt 5, 38 et 43-45).* Parce que cet enseignement surprend, il réclame quelque éclaircissement.

*Moi, je vous dis de ne pas tenir tête au méchant.* Clairement, la vengeance est ici prohibée, et l'Apôtre des païens y revient : *Ne rendez à personne le mal pour le mal [...] Ne vous vengez point vous-mêmes, bien-aimés ; mais laissez agir la colère de Dieu, car il est écrit : "À moi la vengeance ; c'est moi qui rétribuerai, dit le Seigneur"* (Rm 12, 17 et 19). Parce que le mal n'engendre que le mal, le disciple du Christ ne s'engage pas en cette infernale spirale. Fort de l'ultime jugement de Dieu, se souvenant qu'il était lui-même fils des ténèbres avant de devenir enfant de lumière, le chrétien souhaite que son ennemi

d'aujourd'hui devienne le saint de demain. Certes, il existe une sainte haine, une haine catholique. Elle porte sur le mal qui corrompt le méchant, et non sur le méchant lui-même ; tout comme le médecin combat sans merci la maladie, pour sauver le malade. L'un comme l'autre est animé par le seul amour du bien ; nullement par la haine de l'ennemi, sinon celle de sa maladie.

Aussi n'est-ce pas à la seule non-vengeance que le Christ nous appelle : *Moi je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent.* Là encore, le grand saint Paul se fait l'écho de ces propos : *Bénissez ceux qui vous persécutent : bénissez et ne maudissez pas (Rm 12, 14).* Sans doute aucun, c'est là le point le plus spécifique au chrétien. Membre du Christ, il coopère à son œuvre de Rédemption, et devient d'autant semblable au Père éternel qui *fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, descendre la pluie sur les justes et les injustes.*

Retracer pour autrui l'immense bienveillance par laquelle *Dieu nous a aimés le premier (1 Jn 4, 19)* est ô combien exigeant pour soi-même : cela réclame de ne pas tant regarder le mal que les autres nous font, que le bien dont nous sommes capables à leur endroit. C'est ainsi et seulement ainsi que, *loin de se laisser vaincre par le mal, il triomphe du mal par le bien (Rm 12, 21).*

À saint Pierre appartiendra le dernier mot : *Ne rendez point le mal pour le mal, ni l'injure pour l'injure ; bénissez, au contraire, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin de devenir héritiers de la bénédiction. [...] Que si pourtant vous souffrez pour la justice, heureux êtes-vous ! Ne craignez point leurs menaces et ne vous laissez point troubler, mais sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur, le Christ, étant toujours prêts à répondre mais avec douceur et respect, à quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous (1 P 3, 9 et 14-16).*

## *Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent* Un exemple venu du Viêt-Nam

*Ho Ca Dau, vietnamien de 27 ans, compare sa conversion à celle de saint Paul. Durant dix ans, il a cherché à faire arrêter les chrétiens de son village : il les considérait comme une « force réactionnaire » menaçant le gouvernement communiste. « Un jour, je me suis évanoui au bord de la route à cause de la faim. Un passant catholique m'a emmené à l'hôpital et a couvert mes frais médicaux », raconte Ho, baptisé cette année à Pâques....*

Ho Ca Dau s'est converti au catholicisme après avoir travaillé pendant près d'une décennie à faire arrêter les chrétiens, qu'il accusait de « mettre en danger la société » car opposés au communisme. Le jeune Vietnamien, âgé de 27 ans, est né d'une famille athée dans un village de la province centrale vietnamienne de Quang Tri. Dans son village, il y traitait les chrétiens comme une « force réactionnaire » combattant le gouvernement communiste. Son père, un soldat et membre du Parti communiste, lui avait dit que les forces religieuses telles que le christianisme étaient une insulte contre les villageois indigènes, et portaient atteinte aux causes révolutionnaires. « Il n'y a pas de Dieu dans le monde, et les humains peuvent faire toutes choses », lui disait aussi son père.

Ho Ca Dau a étudié dans un internat public où il a rejoint une organisation sociopolitique locale (Ho Chi Minh Communist Youth Union), formant ses jeunes membres aux idéaux communistes. Après avoir terminé le lycée en 2015, il s'est porté volontaire comme milicien afin de maintenir l'ordre social et la sécurité dans son village. Il fit de son mieux pour plaire à ses supérieurs en « filant, fouinant et espionnant les gens » qui venaient au village depuis d'autres régions. Des personnes venues pour essayer de vendre du poisson séché, du sucre, du lait, de l'huile de cuisson et des vêtements, ou encore des cahiers, aux habitants du village.

« Je les suspectais de répandre illégalement le catholicisme. Je les accusais de mettre en danger la sécurité de la société. » En 2016, il en fit arrêter cinq parce qu'ils transportaient « des croix et des copies de la Bible dans leurs sacs ». Ils furent détenus durant une journée avant d'être libérés. Ho Ca Dau voyait la croix comme une force



« mauvaise » et empêchait activement les catholiques du village de se rassembler pour prier.

### **« Je voulais prier Dieu de les bénir »**

Aujourd'hui, il estime que son passé faisait partie du plan de Dieu pour les sauver, lui et sa famille, et de faire d'eux des exemples pour beaucoup. En 2022, son père fut diagnostiqué d'un cancer du foie. Sa famille, qui compte quatre frères et sœurs dont Ho Ca Dau, s'est retrouvée sans rien après avoir vendu leur bétail pour couvrir le traitement médical. Toutefois, plusieurs catholiques de la région vinrent les voir pour apporter un soutien psychologique et matériel à leur père, et ce jusqu'à son décès. Parmi ces volontaires se trouvaient les cinq personnes qui avaient été arrêtées sur les accusations de Ho Ca Dau.

Ce dernier est devenu pauvre et malheureux, d'autant plus que ses cultures dépérissaient. Il essaya de trouver de quoi vivre en transportant

des marchandises sur son vélo dans la ville voisine de Dong Ha. « Un jour, raconte-t-il, je me suis évanoui à cause de la faim et j'étais allongé sur le côté de la route. Un passant catholique m'a emmené à l'hôpital et a couvert tous mes frais médicaux ». Ce passant s'appelait Thaddée Vu Duc Vinh. Ho Ca Dau, souffrant d'un syndrome vestibulaire et d'hypotension, fut hospitalisé trois jours.

Thaddée Vu Duc Vinh l'a aussi aidé à acheter une moto d'occasion et à se procurer un permis de conduire. Rapidement, il put ainsi travailler comme taxi moto, gagnant 300 000 dongs par jour (11 euros). Thaddée Vinh, membre d'un groupe caritatif basé dans la paroisse de Thach Han, l'a aussi invité à rester chez lui. Thaddée affirme que Ho Ca Dau était durant cette période « un homme honnête et travailleur qui essayait de s'en sortir ». Peu à peu, Ho a commencé à rejoindre les catholiques pour la prière du soir et la messe du dimanche, dans l'église locale. « Quand il a commencé à se mêler aux autres catholiques, il est devenu très intéressé par le catholicisme », raconte Thaddée Vinh. Ho explique qu'il se sentait redevable envers les catholiques pour toute leur charité et leur

soutien. « Je voulais prier Dieu de les bénir », explique-t-il.

**Une devise : *Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent***

Sa propre famille et ses proches se sont mis à l'éviter et sa conversion les a mis en colère. Un de ses oncles s'est moqué de lui, en lui disant qu'il voulait devenir catholique pour obtenir de la nourriture. Mais Ho Ca Dau affirme que les catholiques sont de « bons citoyens » qui partagent leurs ressources avec les autres. « Ils ne manipulent pas la religion et ils ne poussent pas les gens à s'opposer au gouvernement ». Il reçut la grâce baptismale le 30 mars dernier, durant la veillée pascale. Il prit pour parrain Thaddée Vu Duc Vinh, celui-là même qui l'avait secouru sur la route. La devise qu'il choisit pour vivre dans la foi catholique est : *Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent* (Mt 5, 43). « Une fois que vous sentez la présence divine dans votre cœur, vous ne craignez plus rien au monde », assure-t-il.

**Témoignage rapporté par le site des Missions Étrangères de Paris, Mars 2024**

### Avis des mois de juillet et août

- Pendant les mois de juillet et août, la chapelle de la Visitation n'ouvrira ordinairement ses portes en semaine qu'à 17h00. En dehors de ces horaires, les prêtres demeureront bien sûr à votre disposition, mais sur rendez-vous.
- Le dimanche 21 juillet, **M. l'abbé Aymeric Lebourg**, nouveau prêtre ordonné à Ecône ce 27 juin, célébrera une première messe à Nice à 10h00. À l'issue de la messe, il donnera au banc de communion sa bénédiction de nouveau prêtre.
- À partir du samedi 27 juillet et jusqu'au 12 août, **M. l'abbé Rampon** sera parmi nous et nous aidera de son ministère, tout comme il le fit l'an dernier. Qu'il en soit ici remercié.
- Le **dimanche 4 août**, la grand'messe à Nice sera célébrée par **M. l'abbé Pagliarani, supérieur général de la FSSPX**, qui nous fera la joie de sa présence au lendemain des cinquante ans de Saint Pré. En son honneur, un apéritif sera servi sur le parvis à l'issue de la messe. Soyez nombreux à l'accueillir.
- Le jeudi 15 août, Assomption de la Très Sainte Vierge, est une fête d'obligation. À l'issue de la messe de 10h00 à Nice, procession dans les rues du Vieux Nice en l'honneur de Notre-Dame. La messe sera célébrée à 18h00 à Cannes, et aucune messe ne sera célébrée à Grasse ce jour-là.
- Le catéchisme pour adultes reprendra le jeudi 12 septembre.

## Dans la région de Ho Ca Dau : Le sanctuaire de N.D. de La Vang

Dans l'ancien royaume d'Annam, en 1798, l'empereur Can Trinh interdit, la religion catholique, introduite par les missionnaires espagnols et français. Cela inaugura une période de persécutions et de destructions de tous les lieux de culte. Des chrétiens de Co Vuu, fuyant la persécution, vinrent se réfugier dans la « forêt de la Pluie » à La Vang.

Là, les chrétiens se réunissaient souvent au pied d'un arbre pour prier le rosaire. Un soir de 1798, la Vierge leur apparut vêtue de la traditionnelle áo dài, avec l'Enfant-Jésus dans les bras. Elle leur dit : « Mes enfants, ce que vous m'avez demandé, je vous l'accorde, et désormais tous ceux qui viendront ici me prier, je les exaucerai. ». En 1802, la persécution s'apaisa, et les paysans regagnèrent leurs villages. La rumeur de l'apparition mariale se répandit, occasionnant la visite de pèlerins : une première chapelle fut construite en 1820.

Ce que la sainte Vierge avait promis, elle l'accomplit. Au récit des grâces nombreuses qu'elle répandait à La Vang, les pèlerins accoururent, et le culte de Notre Dame de La Vang ne cessa de grandir. En particulier, dans ces pays où la stérilité est considérée comme une malédiction, de nombreux couples reçoivent la grâce d'une descendance. Une protection est également accordée par Notre-Dame : le tigre, omniprésent, ne pénétra plus jamais dans le territoire de La Vang depuis l'apparition, et ne fit jamais aucune victime parmi les dévots de La Vang.

### *Nouvelles persécutions et première reconstruction*

Vers 1830, une nouvelle vague de répression s'abattit sur les chrétiens de la région, sous l'empereur Tu Duc. Trente martyrs furent brûlés vifs à La Vang, et le sanctuaire détruit.

Dès la fin des persécutions, en 1886, une modeste chapelle fut reconstruite, et bientôt une église édifiée en 1901. Elle fut consacrée devant 12 000 fidèles par Mgr Caspar, sous le vocable de Notre-Dame Secours des Chrétiens. À cette occasion, Notre-Dame de La Vang fut déclarée « protectrice des catholiques du Viet Nam ». Après les accords de Genève de 1954 et la partition du Vietnam, la statue de Notre-Dame de La Vang, qui avait été mise en lieu sûr pendant la guerre d'Indochine, fut replacée dans l'église ; c'était le 8 décembre 1954.

L'église fut à nouveau détruite par les bombardements américains lancés par le Nord-Vietnam durant l'été 1972. Il n'en resta que le clocher. Le 15 août 1998, 70 000 fidèles commémorèrent néanmoins le 200<sup>ème</sup> anniversaire des apparitions de la Vierge-Marie à La Vang. En 2018, les terrains du sanctuaire furent restitués à l'Église, et une nouvelle construction débuta. Mais malheureusement, l'esprit du concile Vatican II et sa soi-disant inculturation passèrent par là : les concepteurs voulurent que le nouveau sanctuaire « soit en harmonie avec la culture vietnamienne ». Il ne ressemble désormais plus en rien à une église : c'est extérieurement une sorte de grande pagode...

Notre-Dame de La Vang, priez pour eux, et protégez les chrétiens du Viêt-Nam !



## Explication de la messe : le *Communicantes* et le *Hanc igitur*

Nous continuons l'explication de la messe. Elle est, comme le résume parfaitement le catéchisme, le sacrifice de la Nouvelle Loi, en lequel, sous les espèces du pain et du vin, le Christ s'offre de façon non sanglante à Dieu son Père, en commémoration et renouvellement du sacrifice de la Croix.

Nous avons commencé à parler du Canon et des prières placées avant la consécration. Nous avons ainsi vu que par la première prière, le *Te igitur*, le prêtre demande à Dieu d'agréer les dons qui vont devenir la sainte Victime. Il prie aussi pour l'Église militante, et en particulier pour le pape et l'évêque du lieu. Le mois dernier, nous avons traité de la deuxième prière avant la consécration, le *Memento*, par laquelle le prêtre recommande les personnes pour lesquelles il offre le saint sacrifice, sans oublier les assistants et tous les fidèles. Nous abordons aujourd'hui la troisième prière, le *Communicantes*, que l'on traduit par *unis dans une même communion*. Cette fois, le prêtre convoque autour de l'autel les saints de l'Église triomphante. Il s'appuie pour cela sur le dogme de la communion des saints. Celui-ci nous dit que tous les baptisés forment un même corps et peuvent bénéficier du trésor de mérites accumulés par les saints. On remarque cela dès l'Ancien Testament : les Hébreux ont souvent demandé le secours de Dieu en le priant de se souvenir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. L'Église fait de même en renouvelant la mémoire des saints, pour rendre Dieu favorable à ses demandes.

Le prêtre commence par faire mémoire de la Très Sainte Vierge Marie, sous le titre de Mère de Dieu. Elle fut au pied de la Croix et la divine victime de nos autels est la chair de sa chair. Monseigneur Lefebvre nous encourage à être unis à la Très Sainte Vierge au saint autel : « La Sainte Vierge Marie, qui a participé le plus parfaitement, le plus profondément au sacrifice de la Croix, et donc au saint sacrifice de la messe, est la personne qui a vraiment le mieux compris le saint sacrifice de la messe, après Notre-Seigneur. Elle peut vous donner l'explication de ce mystère. C'est lorsqu'elle était au Calvaire, à côté de la Croix, qu'elle a participé le plus à ce grand mystère du sacrifice de la Croix. "La

Mère de Jésus se tenait debout près de la Croix" : c'est l'Évangile qui le dit. Elle a eu le cœur transpercé par le glaive à ce moment-là, en voyant les douleurs de son Fils. Elle a donc compris, elle a partagé la Passion de Notre-Seigneur, le sacrifice de la Croix. Alors, pour participer le mieux au saint sacrifice de la messe, pour être vraiment uni pendant toute sa vie au sacrifice de la Croix, il est bon de se mettre sous la protection de Notre-Dame de Compassion, de Notre-Dame des Douleurs. »

Un ajout tardif, par le pape Jean XXIII, fait ensuite mention de saint Joseph, « son très chaste époux ». Puis on fait mémoire des douze Apôtres. Saint Paul n'est pas séparé de saint Pierre ; donc saint Mathias est cité après la consécration. Pourquoi nommer les Apôtres à ce moment de la messe ? Parce qu'ils sont les colonnes de l'Église ; parce qu'ils sont aussi les premiers à avoir participé au saint sacrifice et à avoir eu le pouvoir de dire la messe. Le Père Garrigou-Lagrange remarque d'ailleurs que la Très Sainte Vierge Marie a été confié à saint Jean et non aux saintes femmes. Car saint Jean, prêtre, pouvait lui donner l'eucharistie tous les jours. Quant à saint Paul, bien qu'apôtre après la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il apprit de Jésus-Christ lui-même l'institution de ce sacrifice. Il dit en effet aux Corinthiens : *J'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis* (1 Co 11, 23).

Après les Apôtres, le *Communicantes* évoque les douze plus célèbres martyrs qui souffrirent à Rome avant que le canon ne soit définitivement fixé. Ils ont donc versé leur sang pour Jésus-Christ. Les cinq premiers noms sont ceux de papes : Lin, Clet, Clément, Xyste, Corneille. Les trois premiers sont contemporains et successeurs immédiats de saint Pierre. Pour ne pas rallonger cette liste, après le vingt-quatrième nom, il y a la formule « et de tous vos saints. » Notons que la formule « canoniser un saint » vient de là : il s'agit d'inscrire au canon de la messe quelqu'un qui a le droit à un culte public.

Vient ensuite la prière du *Hanc igitur* : « Ainsi donc, Seigneur, cette offrande de vos serviteurs et de votre famille, acceptez-la, nous



vous en supplions, comme une juste expiation. Fixez nos jours, Seigneur, dans votre paix, délivrez-nous de la damnation éternelle et admettez-nous au nombre de vos élus. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.» Le mot latin *igitur* signifie « donc » ; cette conjonction prouve qu'il y a un lien avec la prière précédente. Puisque nous avons l'avantage d'être en communion avec les saints du Ciel et de la terre, nous supplions Dieu, en considération de cette sainte société, de nous être propice. Le prêtre prie donc pour l'expiation des péchés, pour que Dieu nous « arrache à la damnation éternelle ». Le geste qu'il fait alors est important à expliquer : il tenait les mains élevées vers le Ciel, il les étend désormais sur la matière du sacrifice, c'est-à-dire sur le calice et l'hostie. Ce geste rappelle celui des prêtres de l'Ancien Testament, quand ils offraient une victime pour les péchés : ils mettaient la main sur la victime. Ils témoignaient ainsi à Dieu que cette victime était substituée à la place du pécheur pour souffrir la mort méritée par le péché. Cela est expliqué dans le livre du Lévitique : *Ayant posé ses deux mains sur la tête du bouc vivant, Aaron confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et toutes leurs transgressions, selon qu'ils ont péché, il les mettra sur la tête du bouc et il l'enverra ensuite dans le désert* (Lv 16, 20-21). Cela rappelle aussi le bélier qu'Abraham substitua à son fils : *Abraham, levant les yeux, aperçut derrière lui un bélier qui s'était embarrassé avec ses cornes dans un buisson ; et l'ayant pris, il l'offrit en holocauste au lieu de son fils* (Gn 22, 13).

À la messe, les mains du prêtre étendues sur le calice et l'hostie semblent se poser sur la tête du Sauveur pour le charger de nos fautes. Comme dit Isaïe, *Il a pris sur lui nos langueurs, et il s'est chargé lui-même de nos douleurs : nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu, et humilié. Et cependant il a été percé à cause de nos iniquités, il a été brisé pour nos crimes ; le châtiment qui nous procurait la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous étions tous égarés comme des brebis, chacun s'était détourné pour suivre sa propre voie : et*

*Dieu l'a chargé, lui seul, de l'iniquité de tous* (Is 53, 4-6). Lors de cette prière du *Hanc igitur*, le prêtre décharge donc nos péchés sur une victime de substitution, et il demande la paix et que les fidèles soient comptés au nombre des élus.

C'est saint Grégoire qui aurait donné sa forme définitive au *Hanc igitur* ; il maintint cependant, pour les fêtes de Pâques et de la Pentecôte, une addition en faveurs des nouveaux baptisés parce qu'autrefois, le baptême ne se donnait aux adultes que la veille de Pâques et à la Pentecôte. La prière est ainsi modifiée lors de ces fêtes : « Ainsi donc, Seigneur, ce sacrifice de vos sujets et de votre famille, que nous vous offrons, aujourd'hui spécialement pour ceux que vous avez daigné régénérer par l'eau et le Saint Esprit en leur accordant la rémission de tous leurs péchés, acceptez-le comme une juste expiation. Fixez nos jours, etc... »

Que ces considérations nous aident à mieux suivre la messe et à nous unir à Notre-Seigneur au moment où Il s'offre à son Père. Monseigneur Lefebvre disait : « Qu'est-ce qu'un religieux ? Qu'est-ce qu'une religieuse ? Ce sont ceux qui s'offrent en victimes sur l'autel. Mais si nous ne croyons plus au saint sacrifice de la messe, demain il n'y aura plus de religieux ni de religieuses. Et bientôt, il n'y aura plus de chrétiens, parce que la raison d'être du chrétien c'est de s'offrir en victime avec Notre Seigneur sur l'autel. »

**Abbé V. GRAVE**

# Ephémérides - Juillet 2024

Prieuré Saint Joseph - 17 place Saint Claire - 06300 Nice - 04 93 85 32 44

			NICE Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	CANNES Chapelle Saint François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	GRASSE chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse
Lu 1	<b>Précieux Sang de N.S</b>	1° CI	18h30		
Ma 2	<b>Visitation de la TSV</b>	2° CI	18h30		
Me 3	St Irénée de Lyon		pas de messe. 18h00 chapelet et communion		
Je 4	de la férie		18h30		
Ve 5	St Antoine-Marie Zaccaria (1er vendredi du mois)		17h30 : heure sainte 18h30 : messe	<b>pas de messe</b>	
Sa 6	de la Ste Vierge au samedi (1er samedi du mois)		17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe	<b>pas de messe</b>	
Di 7	7° dim. ap. la Pentecôte	2° CI	10h00	<b>18h00</b>	<b>Pas de messe</b>
Lu 8	Ste Elisabeth du Portugal		18h30		
Ma 9	de la férie		18h30		
Me 10	sept frères martyrs		18h30		
Je 11	de la férie (St Pie 1er)		18h30		
Ve 12	St Jean Galbert		18h30		
Sa 13	de la Ste Vierge au samedi		18h30	18h00	
Di 14	8° dim. ap. la Pentecôte	2° CI	10h00	10h00	18h00
Lu 15	St Henri		18h30		
Ma 16	de la férie (ND du Mont Carmel)		18h30		
Me 17	de la férie (St Alexis)		18h30		
Je 18	St Camille de Lellis		18h30		
Ve 19	St Vincent de Paul		18h30		
Sa 20	St Jérôme Emilien		18h30	pas de messe	
Di 21	9° dim. ap. la Pentecôte	2° CI	10h00	10h00	18h00
Lu 22	Ste Marie-Madeleine		18h30		
Ma 23	St Apollinaire		18h30		
Me 24	de la férie (Ste Christine)		18h30		
Je 25	St Jacques le Majeur	2° CI	18h30		
Ve 26	Ste Anne	2° CI	18h30		
Sa 27	de la Ste Vierge au samedi		18h30	18h00	
Di 28	10° dim. ap. la Pentecôte	2° CI	10h00	10h00	18h00
Lu 29	Ste Marthe		18h30		
Ma 30	de la férie (Sts Abdon et Sennen)		18h30		
Me 31	St Ignace de Loyola		18h30		

Durant les mois de juillet et d'août, en semaine, la chapelle de la Visitation n'ouvre habituellement ses portes qu'à 17h00. Hors de ces créneaux, vos prêtres restent disponibles, mais seulement sur rendez-vous.

# Ephémérides - Août 2024

Prieuré Saint Joseph - 17 place Saint Claire - 06300 Nice - 04 93 85 32 44

			<b>NICE</b> Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	<b>CANNES</b> Chapelle Saint François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	<b>GRASSE</b> chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse
Je 1	de la férie	2° CI	18h30		
Ve 2	St Alphonse de Liguori (1er vendredi du mois)		17h30: heure sainte 18h30: messe	16h45 : heure sainte 18h00 : messe	
Sa 3	de la Ste Vierge au samedi (1er vendredi du mois)		17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe	17h30 : chapelet 18h00 : messe, suivie de la méditation	
Di 4	11° dim. ap. la Pentecôte		10h00	10h00	18h00
Lu 5	ND des Neiges		18h30		
Ma 6	Transfiguration de NS	2° CI	18h30		
Me 7	St Gaëtan		18h30		
Je 8	St Jean Marie Vianney		18h30		
Ve 9	Vigile de St Laurent		18h30		
Sa 10	St Laurent	2° CI	18h30	18h00	
Di 11	12° dim. ap. la Pentecôte		10h00	10h00	18h00
Lu 12	Ste Claire d'Assise		18h30		
Ma 13	de la férie (Sts Hippolyte et Cassien)	2° CI	18h30		
Me 14	Vigile de l'Assomption	2° CI	18h30		
Je 15	<b>Assomption de la TSV</b>	1° CI	10h00 : messe, suivie de <b>la procession</b>	<b>18h00</b>	<b>pas de messe</b>
Ve 16	St Joachim	2° CI	18h30		
Sa 17	St Hyacinthe		18h30		
Di 18	13° dim. ap. la Pentecôte		10h00	<b>18h00</b>	<b>pas de messe</b>
Lu 19	St Jean Eudes		18h30		
Ma 20	St Bernard		18h30		
Me 21	Ste Jeanne de Chantal		pas de messe. 18h00 chapelet et communion		
Je 22	Cœur Immaculé de Marie	2° CI	18h30		
Ve 23	St Philippe Beniti		18h30		
Sa 24	St Barthélémy		18h30		
Di 25	14° dim. ap. la Pentecôte		10h00	<b>18h00</b>	<b>pas de messe</b>
Lu 26	de la férie (St Zéphyrin)		18h30		
Ma 27	St Joseph Calasanz		18h30		
Me 28	St Augustin		pas de messe. 18h00 chapelet et communion		
Je 29	Décollation St Jn Baptiste		18h30		
Ve 30	St Rose de Lima		18h30		
Sa 31	St Raymond Nonnat		18h30		
Di 1	15° dim. ap. la Pentecôte		10h00	10h00	18h00

Durant les mois de juillet et d'août, en semaine, la chapelle de la Visitation n'ouvre habituellement ses portes qu'à 17h00. Hors de ces créneaux, vos prêtres restent disponibles, mais seulement sur rendez-vous.